

Le présent dossier porte sur la réalisation d’une installation photovoltaïque en autoconsommation située sur la commune de Marolles-lès-Saint-Calais, dans le département de la Sarthe (72) dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Surface clôturée : 31 109 m²
Tables photovoltaïques : 55 tables 3V24, 13 tables 3V16 et 9 tables 3V8
Nombre total de panneaux : 4 800 panneaux
Surface réelle des structures : 11 044 m²
Inclinaison des panneaux : 15°
Puissance installée : 3,048 MWc

- 1 Poste de Livraison (existant au sein de l’usine)
- 2 Postes de transformation
- 1 Batterie de stockage
- 1 citerne incendie de 120m³

La présente demande est faite par la SAS GreenYellow et est représentée par Madame Camille QUEMENER.

ETAT INITIAL DU TERRAIN :

Le terrain est un terrain enherbé et jouxtant immédiatement l’usine SOMATER, localisée sur la commune de Marolles-lès-Saint-Calais, dans le département de la Sarthe, au sein de la région Pays de la Loire.

Le projet est plus précisément situé sur un ensemble de trois parcelles sur le lieu-dit « Le Bas Rossay » comprenant les parcelles Section B n° 339, 340 et 596, cumulant une emprise parcellaire de 60 654 m².

Le site est localisé à la limite Sud de Marolles-lès-Saint-Calais, sur des terrains relativement plats avec des altitudes variant entre 79 m et 83 m NGF.

Les terrains sont délimités par des haies boisées en périphérie, et l’usine SOMATER au centre. Le site s’inscrit au sein d’un milieu constitué de parcelles naturelles et agricoles

Le site est faiblement visible depuis le chemin communal menant au Haut Rossay et au Bas Rossay. Le renforcement d’une haie paysagère en bordure nord de projet permettra de venir maîtriser les perceptions au site.

Le réseau routier est constitué des chemins ruraux locaux. L’accès au site se fait par le Nord du terrain via le chemin du Bas Rossay.

ETAT PROJETE

Le présent projet concerne l’implantation d’un parc photovoltaïque dont les principaux éléments sont : la surface clôturée occupée par le parc photovoltaïque sera d’environ 31 109 m².

STRUCTURES PORTEUSE ET MODULES PHOTOVOLTAÏQUES :

Les structures porteuses accueillant les panneaux sont appelées tables photovoltaïques. Ces structures sont inclinées à 15°, elles sont implantées parallèlement les unes aux autres selon un axe Est-Ouest.

Le panneau a les dimensions suivantes : 2,38m x 1,13m pour une puissance unitaire de 635 Wc. Ces dimensions et puissance seront susceptibles de varier en selon les fournisseurs choisis. La hauteur des tables est de 2,76 m et le point bas est situé à 0,80 m du sol, dont la topographie est complètement conservée.

Au total, ce seront 55 tables de 24 panneaux, 13 tables de 16 panneaux et 9 tables de 8 panneaux totalisant environ 4800 panneaux, pour une puissance de 3,048 MWc qui seront installées.

Les fondations assurant l’ancrage au sol et la stabilité se composent de pieux battus ou de pieux vissés dans le sol, à une profondeur minimale de 1,20 m selon les recommandations issue l’étude géotechnique.

LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES POUR LE TRANSPORT DE L’ENERGIE PRODUITE (CABLES) :

Un réseau de câbles électriques basse-tension (courant continu) reliera en aérien (afin de ne pas impacter la zone humide), les différentes lignes de capteurs

Nom du projet : Dossier de Permis de Construire Centrale photovoltaïque au sol de Somater à Marolles-lès-Saint-Calais			Architecte :	Maître d'ouvrage :	Légende :	
Contenu du plan : PC-04.1 Notice descriptive			I'M IN ARCHITECTURE 2 rue d'Auteuil 75016 PARIS 06 71 15 45 63 // i.m.in.archi@gmx.com SAS au capital de 16500€ 533 863 940 R.C.S. PARIS	Contact :		
Commune (s): Commune de Marolles-lès-Saint-Calais (72120)				 Tél: 06 37 91 53 40 Mail: cquemener@greenyellow.com		
Echelle :	MAROLLES PC PC-04.1					Indice : PC
Date		Format papier:				
18/04/2025		A3				

P.33/51

photovoltaïques aux postes de transformation pour acheminer ensuite le courant électrique produit au poste de livraison et situé au sein du site de l’usine SOMATER. Les postes de transformation seront de couleur beige (RAL 1015) et la batterie de stockage de couleur blanche.

LE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D’ELECTRICITE :

Le projet photovoltaïque viendra se raccorder en mutualisant le raccordement des postes de transformation situés au sein du projet, ainsi qu’en liaison souterraine jusqu’au poste de livraison. Le projet ne se raccordera pas au réseau public de distribution d’électricité puisque c’est un projet en autoconsommation.

AMENAGEMENTS CONNEXES ET VOIES DE CIRCULATION SUR LE SITE :

L’accès général au parc se fera depuis le chemin rural Le Bas Rossay au Nord des parcelles (même accès que celui existant pour l’usine SOMATER).

Une piste de circulation périmétrale interne, d’une largeur de 5 m, nécessaire à la maintenance et permettant l’intervention des services de secours et de lutte contre l’incendie, sera créé.

Dans le cadre de la protection de risque incendie, les préconisations du SDIS seront respectées. Une bâche incendie de 120 m³ sera installée au sein du projet afin d’assurer la défense extérieure contre l’incendie.

Durant l’exploitation, il sera possible de circuler entre les structures pour l’entretien sur un espacement inter-rangée de 2,50 m (nettoyage des modules, maintenance) ou des interventions techniques (pannes). En ce qui concerne les dispositifs de sécurité et de secours, la centrale est équipée de systèmes électroniques de surveillance vidéo et d’alarme.

Une clôture d’une hauteur de 2,00m délimitant l’emprise du site exploité est prévue. Elle sera constituée d’un grillage à mailles rigides de 5cm x 5cm en acier galvanisé (RAL 7040), avec des passages pour la petite faune, sur un linéaire total d’environ 1 300 ml. 2 portails de couleur vert mousse (RAL 6005) de 6 m de large permettront d’accéder à chaque enceinte clôturée.

Un renforcement de la haie sera à prévoir en bordure nord du projet de manière à limiter les vues directes. Cette haie sera constituée d’essences locales. Toutes les haies et tous les arbres existants sont conservés.

L’entretien de la végétation sous panneaux s’effectuera par fauche mécanique une fois par an.

Nom du projet : Dossier de Permis de Construire Centrale photovoltaïque au sol de Somater à Marolles-lès-Saint-Calais			Architecte :	Maître d'ouvrage :	Légende :	
Contenu du plan : PC-04.2 Notice descriptive				Contact :		
Commune (s): Commune de Marolles-lès-Saint-Calais (72120)				 Tél: 06 37 91 53 40 Mail: cquemener@greenyellow.com		
Echelle :	MAROLLES PC PC-04.2					Indice : PC
Date		Format papier:				
18/04/2025		A3				

P.34/51